



Manque d'effectifs ? Non, on innove : le service public en mode survivaliste !

Monsieur le Directeur Interrégional, nous vous faisons état, par ce tract syndical, de la situation dramatique rencontrée par les agents de l'ALIP d'Eysses.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis un mois, seuls deux agents « survivants » sur 5 sont en poste à l'antenne du CD d'Eysses.

Au vu des arrêts maladies prolongés (dont un depuis plus d'un an suite à une agression en détention), le 24 janvier 2025, les deux agents restants ont fait part à la direction locale de propositions concrètes afin de voir leurs missions priorisées et pouvoir les effectuer plus sereinement. Ils ont explicitement demandé à la direction une note de service d'organisation « en mode dégradé ». A ce jour, les agents n'ont reçu aucun retour.

Depuis un mois, aucune décision n'a été prise ni par la DISP ni par la direction locale pour soutenir ses agents. Les 2 collègues eseuilés et désespérés ont pourtant fait une multitude d'appels à l'aide car ils sont épuisés, se sentent maltraités par l'institution et par la direction locale du fait de l'absence de note priorisant leurs actions.

Le 05 février 2025, les CPIP, la chef d'antenne et le secrétariat de l'ALIP d'Agen (antenne administrative distincte de celle d'Eysses), recevaient un mail du DFSPPI du 47 pour nous informer de la situation allant vers « un épuisement des CPIP » de l'ALIP d'Eysses (les agents de l'ALIP concernés n'étant même pas en copie). Ce mail était un appel à candidatures pour aller renforcer rapidement l'ALIP d'Eysses avec des propositions de modalités d'intervention pour les volontaires (qui ne sont en aucun cas celles proposées par les agents encore en poste à Eysses). Les réponses devaient être rendues dans un délai de 4 jours ouvrables. On note encore que les agents de l'ALIP d'Eysses sont mis à l'écart alors qu'ils sont dans l'attente de réponse d'organisation.

Pour rappel, il ne nous semble pas que les CPIP de l'ALIP d'Agen soient CPIP placés !!!!

Vu la situation chaotique et suite à ce mail, nous avons demandé une audience en intersyndicale auprès de la direction locale qui s'est tenue le 10 février 2025. Lors de l'audience, nous avons eu connaissance de la fin de non-recevoir que vous avez adressé à la demande de CPIP contractuel. De plus, nous avons été informés qu'aucun CPIP placé ne pourrait intervenir avant mai 2025... Nos collègues encore debout sont ravis d'apprendre qu'ils doivent prendre en charge 280 personnes détenues à 2 pendant encore plus de 3 mois !

Nos bras en sont tombés lorsque le DFSPPI nous informe que la seule solution proposée par la DISP est « de nous débrouiller seul localement » : MAIS QUEL MEPRIS !!!

Nous avons alors demandé à ce que nous soient présentées les idées d'organisation en « mode dégradé » de l'antenne.

Nous apprenons alors que pour organiser une antenne du SPIP en mode dégradé, il est nécessaire de demander un avis à la direction du CD et aux magistrats mandants... Depuis le 24 janvier, aucune

note n'a été rédigée pour prioriser les missions de nos collègues qui sont complètement noyés, aucun retour ne leur a été fait sur les échanges entre le DFSPiP et la direction de l'établissement.

Les risques psychosociaux concernant ces agents sont dramatiques. A chaque entretien réalisé en détention, ils risquent une agression tant la frustration des PPSMJ est grande face à l'absence de réponse à leur demande.

Ces mêmes agents qui se sentent dénigrés et non protégés par leur direction doivent représenter le SPIP à chaque instance soit une par jour. Ils doivent rédiger plus de 50 écrits par CAP (2 par mois) concernant des PPSMJ qu'ils n'ont rencontré qu'une fois, voir pas du tout du fait de la reprise des dossiers des collègues en arrêt. Ils doivent préparer des avis pour les DC et TAP en ayant communication des rôles 3 semaines avant l'échéance....

En outre, le 4 mars un seul CPIP ne sera présent lors de la CAP du fait des congés de la cheffe d'antenne et de la seconde CPIP. Et cela ne choque personne !

Il est également scandaleux, inacceptable, indécent que des dossiers soient enrôlés en CPU PEP avec pour motif : « se plaint de son suivi SPIP » !!!

Ce ne sont que des exemples mais la liste est longue. Sans être voyants, nous pouvons prédire l'imminence d'un burn out, ou pire, d'une agression qui pourraient se révéler dramatique, tant pour la santé psychologique de nos agents que pour leur santé physique tant le risque est grand.

Alors que nous avons enjoint la direction de soutenir leurs agents, le mépris est sans fin puisque le 11/02/2025, soit le lendemain de l'audience syndicale, la direction du SPIP n'a pas trouvé mieux que de leur faire perdre une demie-journée en leur faisant la présentation d'un nouveau PPRV qui ne pourra voir le jour faute de RH suffisant et en échangeant sur une situation qu'ils ne connaissaient pas.

A ce jour, la direction ne devrait-elle pas être en renfort et soutien sur les instances précédemment citées ? Ne pourrait-elle pas envisager une intervention dans le cadre de certains suivis pour soulager, a minima, les collègues de plus en plus en déperdition.

Nous avons exigé la rédaction rapide d'une note de service pour une organisation en « mode dégradé » reprenant les propositions des agents : recentrer leur missions sur les entretiens et les écrits pour les CAP/DC/TAP, représentation du SPIP aux instances par la direction, autorisation d'utilisation du téléphone professionnel et clefs 4G...

A ce jour, rien n'a été fait....

Monsieur le Directeur Interrégional, la situation est grave. Les agents du SPIP du CD d'Eysses méritent donc si peu de votre considération ?? Faut-il attendre que l'antenne du SPIP du CD d'Eysses soit entièrement vidée de ses agents pour que la DISP et la direction du SPIP 47 assument leur responsabilité et protègent leurs agents ? Doit-on attendre une situation dramatique pour que soit enfin entendue cette situation inacceptable pour un service public ?

Monsieur le Directeur Interrégional, la situation ne pourra pas durer 3 mois supplémentaires. Nous vous demandons d'apporter une solution à cette situation explosive sans délai.

Les secrétaires locaux.